

15 CENTIMES

LE NUMÉRO

ADMINISTRATION, RÉDACTION  
& BUREAU DE VENTE  
54, Rue de l'Hôtel-de-Ville,  
LYON

ABONNEMENTS

UN AN . . . . . 10 fr. >  
SIX MOIS. . . . . 5 fr. 50

Adresser les lettres et mandats  
à M. l'Administrateur

Les manuscrits non insérés ne seront  
pas rendus

# L'AIGLE

15 CENTIMES

LE NUMÉRO

ADMINISTRATION, RÉDACTION  
& BUREAU DE VENTE  
54, Rue de l'Hôtel-de-Ville,  
LYON

LES ANNONCES ET RÉCLAMES

sont reçues exclusivement :

AUX BUREAUX DU JOURNAL

ET

A l'Imprimerie PASTEL

10, petite rue de Cuire, 10

Annonces. . la ligne 0 fr. 50  
Réclames. . — 1 fr. 50



JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE

ORGANE DES COMITES IMPERIALISTES LYONNAIS



ENTRE ORLÉANISTES ET ANGEVINS

Il n'y a jamais eu dans leur famille ni brouille sérieuse, ni brouille pour rire..... (air connu)

## COMITÉ DE L'APPEL AU PEUPLE

## JEUNESSE IMPÉRIALISTE

Le Comité rappelle à tous ses membres que la prochaine réunion aura lieu mercredi prochain 13 courant à 8 heures très précises, au local rue Tupin, n° 11.

## ORDRE DU JOUR :

Adoption du règlement définitif;  
Versement des cotisations.

## LE MANIFESTE DU PRINCE NAPOLEON

Le prince Napoléon vient d'adresser à l'Assemblée nationale, réunie en congrès à Versailles, la protestation suivante :

## A l'Assemblée Nationale

Vous allez vous réunir en Assemblée nationale et agir comme pouvoir constituant.

En m'adressant à vous, j'exerce mon droit de citoyen. Ce droit, je l'ai payé de l'exil et de la prison, et ce n'est pas le souvenir de ces violences arbitraires qui peut m'empêcher de remplir ce que je considère comme un devoir.

Je laisse aux prétendants, à ceux qui invoquent le droit supérieur à la souveraineté du peuple les sourdes menées et les alliances équivoques. S'ils se taisent, on sait pour quoi.

Ce n'est pas de ceux qui les suivent ou qui les servent qu'un Napoléon peut être entendu. C'est aux démocrates, aux patriotes, aux bonapartistes, aux républicains sincères, c'est à tous les défenseurs de la Révolution que je fais appel.

En appliquant le pouvoir constituant à quelques formes illusoire, vous continuez l'usurpation de l'Assemblée de 1871, contre laquelle vous étiez unanimes à protester.

Vous confirmez cette constitution née d'une intrigue dont le but était de préparer la restauration royale.

Vous consacrez à nouveau un système qui n'est ni la monarchie ni la République, qui viole tous les principes et ne vit que d'expédients. Vous désertez toutes vos traditions... vous vous débattez dans les subtilités d'une procédure puérole.

Vous êtes sans excuse.

Et le pays souffre, le malaise s'accroît, les affaires s'arrêtent, le déficit augmente, notre situation étrangère est pleine d'obscurités et de périls, chacun se demande : Où allons-nous ?

Quand une pareille question se pose, il faut y répondre sous peine de jeter la nation dans les aventures. Le découragement et la lassitude sont les plus sûrs fauteurs de toutes les réactions.

Voulez-vous dissiper cette inquiétude ? Voulez-vous faire appeler les citoyens qui nous perdent ?

Faites appel aux bons citoyens.

Ils sont nombreux dans tous les partis, ils oublieront leurs discordes pour vous répondre et chercheront avec vous la constitution qui convient à notre démocratie.

Il est temps enfin de penser au pays. Adressez vous à lui.

Si vous ne voulez pas le consulter directement, demandez-lui d'élire des mandataires spéciaux.

Décrétez la réunion d'une Assemblée constituante. Elle seule peut accomplir les réformes nécessaires, et lorsque le suffrage universel aura ratifié son œuvre, quel est celui qui osera refuser son concours au gouvernement sorti de la volonté du peuple ?

Qu'un souffle de patriotisme vous inspire. Rendez au peuple l'exercice d'une souveraineté. C'est son droit, ce sera sa force, et alors seulement vous retrouverez la Grande Nation.

NAPOLEON.

## LES CHARLATANS

« — Si vous décapitez mon projet de révision, si vous refusez de maintenir l'article 8, je jure sur le crâne vénérable de M. Jules Grévy et sur le courage civique de Paul Bert et de Jules Roche, de ne point porter ce projet devant la Chambre des députés. »

Tel était le langage énergique et superbe, tenu par le clodoche Ferry, devant la majestueuse assemblée des pères Conscrits.

Et les pères Conscrits, qui savent depuis longtemps à quoi s'en tenir sur les serments de leur cauteleux ministre, ont refusé avec une touchante unanimité de soumettre au Congrès l'article 8 de la Constitution.

Et M. Ferry s'est empressé de... porter devant la Chambre son projet décapité.

On va donc réviser.

L'aréopage rose, rouge, écarlate va proclamer l'immortalité de la République.

Remède qui ressemble assez à celui qu'emploierait un naïf propriétaire qui, pour assurer son immeuble contre l'incendie, réunirait ses locataires et leur ferait voter par assis et levé l'immunité de sa maison.

Il est certain que ces derniers, au lieu d'adresser leur propriétaire à une Compagnie d'assurances, n'hésiteraient pas un seul instant à l'envoyer dans un hospice de fous ou d'incurables.

Eh ! bien, aussi intelligente est la logique du gouvernement.

Et les moutons de ce moderne Panurge s'empres- sent de le suivre docilement et béatement.

La République sera donc laïquement obligatoire... jusqu'au jour où le balai électoral l'enverra rejoindre ses sœurs... à l'égout.

Pour compensation sans doute, les prières publiques seront supprimées.

Ce qui m'étonne, c'est que cela ne soit pas fait depuis longtemps.

Ce qui m'étonne encore plus, c'est l'opposition de certains orateurs de la minorité ; Mgr Freppel et M. Chesnelong entre autres.

Comment ! voilà un gouvernement qui ne croit ni à Dieu, ni à diable, qui houspille les catholiques qui vole et persécute le clergé, qui insulte quotidiennement des hôpitaux, qui se fait gloire de son athéisme imbécile et qu'on voudrait obliger à aller entendre la messe et à attirer sur ses travaux les bénédictions d'un Dieu qu'il ne cesse de renier !...

Mais c'est s'associer volontairement à un acte d'hypocrisie, indigne de catholiques qui se respectent et respectent leur religion !

Enfin il est non moins bizarre de demander à Dieu de protéger des individus dont le seul souci est de le combattre et de le bafouer.

Pour moi, cet article de la révision est le seul qui soit logique et intelligent.

Quant à celui qui concerne la réforme électorale du Sénat, il est aussi ridicule que les autres, et peut nous importer qu'il y ait 30000 électeurs de plus ou de moins, cela ne devant rien changer à sa composition. Voilà donc un projet de révision d'une indiscutable nullité.

Personne d'ailleurs ne songe à le contester. Ferry-Mangin avait besoin pour vendre ses crayons et raffermir sa popularité tant soit peu compromise de quelques coups de grosse caisse, habilement frappés par son orchestre opportuniste et il a choisi le prétexte de la révision comme il en aurait pris un autre, s'il l'eut trouvé plus profitable.

Le pays est resté parfaitement indifférent devant cette petite comédie, mais Ferry, en empêchant ses adversaires intransigeants de *chevaucher une idée juste*, les a mâtés pour un temps, et il ne demandait pas davantage.

Le charlatanesque président du Conseil a été moins heureux avec les porte-queues du Céleste Empire.

Il a eu affaire à plus roublard que lui, et il a été roulé.

Il a montré les dents, taquiné furieusement ses favoris, cela n'a servi de rien.

« — Je vous donne quinze jours pour payer votre indemnité de 150 millions, a-t-il clamé au fils du Ciel ou sinon je fais bombarder Fou-Tchéou.

Le fils du Ciel a répondu en demandant une prorogation de huit jours, tout comme un locataire qui veut faire patienter son régisseur.

Le doux Ferry qui pense probablement que l'Empereur à la longue tresse ne touche ses appointements qu'à la fin du mois, lui a donné jusqu'au 31 juillet, n'exigeant plus que 20 millions d'indemnité.

Le 5 août la Chine n'avait pas payé et Fou-Tchéou n'était pas bombardé.

Il y a gros d'ailleurs à parier que la Chine se refusera à toutes les satisfactions demandées et que la guerre éclatera dans un délai plus ou moins rapproché.

Or, quelle est actuellement notre situation au Tonkin.

C'est la *Correspondance Nationale* qui va nous répondre.

« Au Tonkin, dit-elle, il est certain que l'état sanitaire est déplorable. On en est réduit à se féliciter de ce que les maladies qui fondent sur nos troupes n'ont pas un caractère épidémique caractérisé ; le général Millot n'aurait pas 3,000 hommes à mettre en ligne et réclamer des renforts. Où les prendre ? Les troupes d'Afrique disponibles et même celles qu'il pourrait être imprudent d'éloigner de notre colonie sont au Tonkin. On a pris tous les volontaires, au risque d'affaiblir de marine, ne peuvent pas fournir cent hommes de plus, ils ont tout donné. Avec cela, tous les approvisionnements sont entassés à Toulon, bloqué par le choléra. Pour en finir, il faudra peut-être mobiliser un corps d'armée ; M. Ferry n'ose pas l'avouer, mais un jour ou l'autre il faudra en venir là. Les députés s'y résigneraient peut-être si la date des élections était

## L'INSTITUTION PÉPINET

## DISTRIBUTION DES PRIX

Le préau de l'Institution. — Estrade où trônent les notabilités de l'endroit. — Buste de la République. — Drapeaux, etc.

## DISCOURS DE M. LE MAIRE

Mesdames, messieurs, mes amis,

C'est un grand jour pour vous, et un grand honneur pour moi de... de... d'assister à cette fête de famille, l'avenir de la République, du haut de son piédestal, contemple l'avenir de la génération qui... que... à laquelle nous nous faisons gloire d'appartenir. (*Salve d'applaudissements, l'orateur se mouche.*)

Où ! (*avec élan*) c'est un grand bonheur pour vous et un grand jour pour moi, car votre illustre et savant maître, M. Pépinet, va vous récompenser de toute la sueur laborieuse et intelligente que vous avez répandue en l'honneur du travail, qui fait de l'enfant un homme et de la femme une mère... (*Frémissement d'enthousiasme*), une mère toujours prête à tous les sacrifices et à toutes les tendresses. Vive la République !! (*Double salve d'applaudissements. Un piston joue la MARSEILLAISE.*)

La parole est à M. Pépinet.

M. PÉPINET LIT LE DISCOURS SUIVANT :

Jeunes élèves,

C'est avec une émotion sincère et toujours nouvelle que je viens chaque année m'entretenir avec vous avant de poser

sur vos jeunes fronts rayonnants les palmes du travail et de récompenser par quelques ouvrages bien choisis vos labeurs incessants et vos courageux efforts.

Je dois tout d'abord vous faire part d'une agréable surprise (*oh ! oh !*). M. le sous-préfet a bien voulu nous faire don de quelques livres (*bravos*) scientifiques (*murmures*) et littéraires.

Entre autres, je citerai : Un TRAITÉ DE VIVISECTION de M. Paul Bert (*murmures*) ; UNE DISSERTATION SUR LES LOSANGES (*murmures prolongés*) et LES AMOURS D'UN CHANOINE de M. Léo Taxil (*Triple salve d'applaudissements*).

Le gouvernement, vous le voyez, chers élèves, ne recule devant aucun sacrifice, et c'est à lui que doivent s'adresser vos applaudissements ainsi qu'à M. Gratin, marchand de papier, qui a bien voulu nous faire un rabais considérable sur vos couronnes (*grognements d'approbation*).

La République est la mère de la Liberté, la nourrice de l'Egalité, et l'épouse de la Fraternité.

Avant la Révolution il n'y avait rien. Le peuple vivait dans un honteux esclavage, et les prêtres étaient les papes de la France.

L'Empire et la Royauté n'ont jamais fait pour notre pays et c'est à eux qu'il doit sa ruine et les déficits dans lesquels nous nous trouvons en ce moment. (*On entend quelques ronflements.*)

Vos applaudissements me prouvent que vous comprenez parfaitement le sens élevé de mes paroles et que vous serez un jour des citoyens dignes... dubagne... — Messieurs, je vous demande pardon, j'ai sauté un feuillet... — dignes de la postérité qui vous admirera dans ce que vous aurez fait de grand et de sublime. (*Les ronflements s'accroissent. M. le maire fait un signe et le piston joue la POLKA DES ABRI-COTS. Salve d'applaudissements. M. Pépinet continue.*)

Il faut aimer la République, parce que sans elle vous ne seriez pas ici et vous ne pourriez jouir de la grande lumière du soleil, que le hasard a suspendue à la voûte bleue.

La République est seule susceptible de former des hommes forts et courageux.

Regardez autour de vous, messieurs, et vous verrez les ministres, les députés, les sénateurs et le Président de la République (*Tout l'auditoire se lève*, le piston joue la *Marseillaise*) faire preuve d'un dévouement de tous les instants et donner l'exemple de toutes les vertus civiles et civiques. (*L'auditoire s'assoit.*)

Le choléra (*immense émotion* ; *chacun se précipite vers les portes*), mesdames, messieurs, n'avez nulle crainte... l'épidémie dont je parle ne peut venir ici sans cela il y a longtemps que j'aurais quitté le pays (*bravos prolongés*).

Je continue. Le choléra est venu semer le deuil et l'épouvante sur la France. Il a été apporté par des bonapartistes qui voulaient se débarrasser des républicains pour s'emparer ensuite du pouvoir et nous envoyer au baigne (*frémissements d'indignation et d'horreur. Tumulte prolongé*).

Mais les ministres ont eu vent (*sourires*) de la conspiration et ils ont réuni le Congrès pour réviser la constitution. (*Le piston rejoue la MARSEILLAISE.*)

Enfin, chers élèves, que vous dirai-je de plus ; vous savez comme moi ce que la République a fait pour vous.

Aimez la comme votre père et votre mère. Consacrez lui votre avenir et, si vous n'arrivez pas tous au but auquel tendent vos légitimes ambitions, consolez-vous avec ces vers du grand poète :

Le bonheur n'est pas dans la tête,  
On peut être heureux quoique bête.

(*Triple salve d'applaudissements.*)

Je suis heureux de vous annoncer en terminant que M. le Maire, satisfait du paiement de ses locataires, vous accorde trois jours de congé de plus. Un jour par locataire. (*Hurllements sauvages et prolongés. Le piston rejoue la MARSEILLAISE et procède à la distribution des prix.*)

LANTERNE.

éloignée, mais si la politique coloniale aboutissait, en ce moment, à un pareil résultat, le désastre électoral serait complet. C'est là ce qui les épouvante. »

Et par dessus le marché nous avons un général en chef, dont la nullité égale l'insuffisance et dont l'incurie est à la hauteur de ses ridicules prétentions. Que ses amis et admirateurs l'envoient à la Chambre ou au Sénat, mais pour Dieu ! qu'on nous en débarrasse promptement.

Qu'on le gratifie au besoin du portefeuille de la guerre !

Campenon ou Millot, Millot ou Campenon, cela se vaut, et la République n'en ira pas plus mal.

Le Tsong-Li-Yamen acceptera-t-il les crayons de Ferry-Mangin, aussi facilement que notre Parlement. J'en doute fort, et je crois que nos vertueux charlatans ne sont pas encore au bout de leurs peines.

Les chinois de là-bas leur donneront plus de fil à retordre que ceux du Palais-Bourbon et du Luxembourg.

Comment s'en tireront-ils ?

L'avenir nous le dira.

Les coups de grosse caisse ne réussissent pas toujours, et il arrive un moment où, à force de taper dessus, la peau crève.

Il est vrai qu'en République les ânes sont si nombreux que Ferry n'aura pas grande difficulté à la remplacer.

Reste à savoir si le bon public continuera encore longtemps d'ajouter foi aux boniments de nos charlatans, d'avalier et de payer fort cher leurs pilules frelatées, et s'il ne les jettera pas quelque jour du haut de leurs trétaux dans cette boue où ils traînaient jadis leurs savates éculées et leurs pantalons effiloqués et crottés.

?

## RAMOLLOT-VIDOCQ

Ils ont poussé comme champignons vénéneux sur le fumier et le guano gouvernemental fécondant l'espèce, ils se sont multipliés à l'infini.

Quand le Maréchal Mac Mahon, cédant aux suggestions des orléanistes timorés qui composaient son aréopage, déserta le poste périlleux où l'avait placé l'Assemblée générale, la porte s'ouvrit à tout venant et une formidable poussée de faméliques se produisit.

On vit apparaître alors cette race nouvelle de l'officier agent de police : assemblage monstrueux, l'officier, l'incarnation la plus pure de l'esprit français, le policier, cet être abject, objet, de tous temps, d'un universel dégoût.

Le visqueux personnage se fit d'abord petit, humble, il rampa dans les antichambres des ministres de la guerre, s'introduisit dans les cénacles où trônent les plumeux de Marianne et s'en vint déposer, le long des colonnes de leurs feuilles ouvertes, les besognes malpropres, les ordures de son envie et de sa haine.

Tout ce qui était médiocre, plat, lâche, cette petite pléiade de malcontents quand même, soudards criblés de dettes, culottes de peau mises à la retraite pour inconduite, en un mot, le ramassis de l'armée s'insurgea contre ce qui était noble et grand. On vit alors ce spectacle inouï, de vieux généraux, blanchis par les campagnes, ayant passé la moitié de leur existence sans tâche à servir le pays, insultés, déshonorés, flétris, par de pleutres subalternes qui se retranchaient derrière la plume d'un vendu pour s'assurer l'impunité. Faut-il rappeler ces braves dont on accola le nom à je ne sais quelles mensongères et scandaleuses affaires, faut-il rappeler ici, l'affaire Laisant-de-Cirey.

Depuis, on a été en augmentant encore, ce qui n'était qu'exceptionnel devenu la règle et aujourd'hui, il n'est pas de Corps d'armée, de Division, de Brigade, de Régiment même où l'officier suspect d'avoir quelques attaches supposées réactionnaires, c'est à dire honnêtes, ne soit l'objet d'un espionnage scandaleux.

Et encore, n'allez pas croire qu'on s'en tienne à ceux pourvus de grades supérieurs, détrompez-vous. De simples lieutenants ou sous-lieutenants, des sous-officiers, des soldats même sont continuellement dénoncés par les souteneurs de Marianne, transformés en employés détachés de la rue de Jérusalem.

Voilà 25 ans que celui qui écrit ces lignes est soldat. Dans cet espace de temps relativement long, il a vu bien des hommes et bien des choses. Quelquefois, avant lui, un officier accomplissant régulièrement ses devoirs d'état a pu se plaindre avec quelque raison de nominations où le favoritisme n'était pas étranger, mais, jamais il n'a rien vu, approchant à un degré infime de ce qui se passe actuellement.

Il faut le dire, les dévoyés qui sèment ainsi la division dans l'armée, sont admirablement secondés par l'élément civil, certaine partie s'entend, toujours prêt à dauber sur le soldat, sous quelque prétexte que ce soit. Il n'est pas de petite ville qui ne possède maintenant son petit journal républicain, chargé d'éclairer, au pétrole, les populations urbaines et rurales de l'arrondissement. C'est là, dans ce cabinet de... rédaction qu'est le foyer de dénonciation et d'espionnage. Là le soldat policier vient au rapport, exhale sa bile, conte ses petites histoires, sur le tout, le massacreur de grammaire qui a la direction du canard, brode un petit roman fort ingénieux où les mots de traître à la patrie, hostile au gouvernement, clérical, etc., etc., reviennent à chaque ligne. Puis, le tour est joué.

Il est bien entendu, que pour être classé bon teint, par les bons sans-culottes de l'endroit, un chef de corps quelconque ne doit rendre son salut à aucun ecclésiastique, mais proscrire complètement les églises de ses itinéraires, faire voyoucratiser ses garçons à l'école laïque, déboucher ses filles au lycée républicain et saturer les oreilles des naturels du pays, d'une marseillaise à jet continu.

S'il n'exécute de point en point le petit programme ci-dessus son affaire est vite faite. On le dénonce comme réactionnaire. La Brigade en réfère à la Division, la Division au corps d'armée. De là, le ministère où l'on fait une petite enquête, toujours secrète, bien entendu, et parce qu'il a plu à quelques crétins de catégories diverses d'exhaler leur bile et de baver sur un soldat loyal, quelque soit son mérite, ses capacités, sa valeur personnelle, il devra subir le sort de notre pauvre ami Leperche, et tout avancement lui sera refusé.

Tant que nous posséderons pour souveraine la marianne aux mamelles puissantes, la gangrène policière envahira de plus en plus notre grande organisation militaire. C'est à un microbe inhérent à notre état gouvernemental, et comme il n'a rien de sporadique nous pouvons nous attendre à le voir s'étendre et exercer ses ravages.

Mais, au moins, il ne sera pas dit que nous n'avons pas lutté.

A partir d'aujourd'hui *L'Aigle* prêtera une attention soutenue aux dénonciations quotidiennes des feuilles de choux républicaines. Il en est quelques unes à Lyon, possédant déjà le monopole de crétinisme, qui cherchent encore à incarner en elles celui de l'espionnage militaire.

C'est à celles là que nous nous adressons aujourd'hui. Il y a certains masques à faire tomber, certaines vilaines figures à exhiber en public. Si répugnante que soit la besogne, nous n'y saurons faillir.

Que les amis lyonnais des Meaujan et des Labordère prennent pour eux les lignes qui précèdent.

A bon entendeur, salut.

PITOU.

## UN TRISTE PERSONNAGE

Nous apprenons sans étonnement la condamnation du sieur Tony Loup à deux ans de prison, pour immoralité et pornographie. Tout Lyon se rappelle encore que c'est ce triste individu qui répondait de la moralité de ses amis qui ont provoqué la manifestation du 1<sup>er</sup> juin 1879, à l'église St-Nizier à l'occasion de la messe donnée en mémoire de la mort de notre regretté Prince Impérial tué au champ d'honneur.

ANDRÉ DE LA CHAISE.

## JOYEUSETÉS LYONNAISES

AU CONSERVATOIRE

Constatons tout d'abord les réels progrès accomplis par les élèves de notre Conservatoire national de musique, et adressons à son sympathique directeur, M. Aimé Gros, toutes nos félicitations pour le zèle et le dévouement qu'il a déployés en cette circonstance, ainsi qu'aux professeurs qui l'ont puissamment aidé dans cette tâche difficile.

Disons maintenant un mot du Concert qui a suivi la distribution des prix au Grand-Théâtre des élèves du Conservatoire.

Tous nos sincères compliments à Mlle Bihel qui a chanté avec beaucoup de goût et de talent l'air des *Bijoux de Faust*. C'est une véritable artiste à qui nous prédisons de grands et légitimes succès pour l'avenir.

Dans l'air de la *Reine de Saba*, Mlle Grange nous a paru trop émue pour qu'il nous soit possible de porter un jugement quelconque en sa faveur. La voix cependant nous semble un peu faible, et Mlle Grange a montré sur la scène une timidité de pensionnaire dont elle devra se débarrasser bien vite.

Pour le piano, Mile Cohen a joué avec beaucoup de brio et de talent la *Kermesse de Faust*, transcription de Saint-Saëns. Ce n'est plus un élève, c'est une artiste, à qui nous sommes heureux d'adresser tous nos éloges.

M. Thomas, dans l'air de *Nabuchodonosor*, a fait valoir une assez belle voix de basse, qu'il conduit avec beaucoup de talent et de goût.

Quant au duo de *Guillaume-Tell* nous préférons ne pas en parler du tout, ne voulant être désagréable à M. Desflaches, qui se sert de sa voix de ténor pour assourdir et s'étupéfier ses auditeurs. Nous ne comprenons pas bien qu'on ait donné un premier prix à cet élève, qui est d'une étonnante médiocrité.

M. Vergoin a joué la scène X des *Précieuses Ridicules* avec beaucoup d'entrain et assez de talent scénique. Il a été convenablement secondé par Mlles Montcharmont et Faure.

L'orchestre de M. Luigini a été ce qu'il est d'habitude : excellent.

LYCÉE DE FILLES

Ces demoiselles ont reçu leurs prix et leurs congés.

Ce n'est malheureusement pas un congé définitif.

Mlle Lacharrière, sous-directrice, a prononcé le discours d'usage.

Je n'en retiendrai que deux choses.

Mlle Lacharrière a dit tout d'abord :

Nous pouvons nous faire une idée de l'empressement avec lequel les familles ont accueilli le nouveau mode d'enseignement quand nous voyons notre Lycée, qui s'est ouvert il y a 18 mois avec 25 élèves, n'en compter maintenant pas moins de 185.

Cent quatre vingt-cinq !

Mais ce n'est pas là, il me semble, un résultat dont on doive s'enorgueillir beaucoup.

Et sur ces 185 élèves combien appartiennent à des familles lyonnaises !

Peut-être pas une centaine seulement.

Et sur une ville de quatre cent mille habitants, on avouera que c'est peu, très peu, dérisoire même.

Enfin si la sous-directrice est satisfaite, tant mieux pour elle ; cela prouve qu'elle n'est pas difficile à contenter.

Mlle Lacharrière termine son discours par les paroles suivantes :

En sortant du Lycée vous ne serez certainement pas des savantes, au moins aurez-vous acquis des connaissances nettes et précises qui vous permettront de lire avec fruit les ouvrages vraiment savants. Vos études ne vous auront pas été inutiles si elles vous ont rendues capables de vous intéresser aux sujets les plus élevés ; et à mesure que vous avancerez dans la vie, vous comprendrez de mieux en mieux que les jouissances les plus complètes sont celles qui sont dues au culte désintéressé de la science.

Ces jouissances dues au culte désintéressé de la science me rendent rêveur.

Je ne connais pas personnellement Mlle Lacharrière, mais je parie cent sous contre une mère de cheveux du citoyen Fichet que c'est une vieille fille.

Il n'y a qu'une vieille fille pour débiter de pareilles bourdes devant des jeunes filles.

Espérons que les élèves comprendront plus tard leurs devoirs d'épouses et de mères autrement que leur sous-directrice et qu'elles laisseront les jouissances du culte désintéressé de la science à leurs maris ou à d'autres.

Pourquoi a-t-on seriné la *Marseillaise* ?

LYCÉE DE LYON.

Trois distributions de prix, six discours, trois *Marseillaise* ?

Infortunés potaches !

Malheureux professeurs ?

Enfin, voilà les vacances, plus de *Marseillaise* officielle jusqu'à l'année prochaine.

Ouf !

UN ÉPILEPTIQUE

C'est du citoyen Debolo, dit l'*Emblème Impériale*, dont nous voulons parler.

Cette ombrageuse nullité ne pouvant convaincre ses collègues du Conseil municipal de Sainte-Foy et de la Mulatière par son éloquence insipide et anti-grammaticale, n'a trouvé rien de mieux que de se livrer à des voies de faits sur leurs personnes et à les expulser lui-même de la salle des séances.

Va-t-on bientôt se décider à enfermer ce fou dangereux dans quelque hospice, où on pourra au moins lui donner tous les soins que réclame son état ?

Allons ! vite, à Bron ou aux Incurables !

Il n'y a pas de temps à perdre.

UNE SALETÉ

On se souvient de l'incident du 14 juillet.

Quelques conseillers municipaux, *très gais*, paraît-il, se sont vu refuser l'entrée du pont de l'Hôtel-Dieu.

Les bousculés ont crié vengeance et demandé satisfaction à M. Mossieu le Maire.

Monsieur le Maire s'est empressé de révoquer, non pas le coupable, mais celui qui avait eu le tort de faire respecter la consigne qui lui avait été donnée par M. Gaillon et l'ingénieur en chef, Domengot.

Voici la lettre adressée par M. Vanderpol, l'ingénieur adjoint révoqué, à M. Mossieu le Maire :

Monsieur le maire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de l'arrêté par lequel vous me relevez de mes fonctions d'ingénieur-adjoint de la voirie municipale. Il me semble qu'il a dû, monsieur le maire, vous en coûter beaucoup de signer cet arrêté.

Vous n'avez pu oublier, en effet, l'entretien que j'ai eu avec vous, dans votre cabinet, le mardi 22 juillet, et la façon dont vous m'avez résumé votre impression sur l'incident du pont de l'Hôtel-Dieu.

Vous n'avez pas oublié non plus les affirmations très nettes que j'ai faites en votre présence devant MM. Julia, Bouffier, Maynard, adjoints, Bizet, Vauchet et Serin, conseillers municipaux.

Je vous ai dit alors et je vous confirme : que m'étant porté à la tête du pont de l'Hôtel-Dieu sur l'ordre de mon ingénieur en chef dont l'attention avait été attirée par le tumulte, j'y suis arrivé, non au commencement, mais au milieu de l'incident, au moment où M. Bizet, qui avait saisi l'une des portes du pont, s'écriait :

« Vous savez qui je suis ! Eh bien ! regardez-moi, je vais forcer les barrières. »

Qu'ayant déclaré mes noms et qualités à M. Bizet, j'ai été traité par lui avec une telle... désinvolture, que j'ai dû le prier de prendre à mon égard une autre attitude.

Que ne pouvant lui faire entendre raison, vu son état de surexcitation extrême, je suis allé exposer la situation à mon ingénieur en chef, et que là s'est borné mon rôle ;

Que c'est pendant mon absence que les gardiens de la paix et un soldat ont refoulé MM. les conseillers.

Que j'ai été absolument étranger à ce dernier incident, que je ne l'ai connu que le lendemain par les journaux ;

Que M. Bizet, comme il l'a reconnu devant vous, m'a cherché sur le pont en manifestant hautement l'intention de me jeter au Rhône.

Vous savez tout cela monsieur le maire, vous savez que, chargé de veiller à la sécurité des personnes qui se trouvaient sur le pont, j'ai eu, en présence d'un conseiller municipal qui voulait forcer les barrières, l'attitude que demandaient les circonstances ; j'ai pointé le revolver. Si j'avais agi autrement, le pont de l'Hôtel-Dieu, qui est un des plus dangereux de Lyon, car ses amarres ne sont pas visitables, eût été probablement envahi par la foule ; la première traversée aurait été, et vous me rendriez aujourd'hui, à juste titre, responsable d'une catastrophe.

Vous savez aussi que j'oppose à ceux qui m'accusent d'avoir été révoqué la force publique le démenti le plus formel et les mets au défi de prouver leur accusation.

Cependant, sans faire une enquête, comme je vous en ai prié ; sans prendre l'avis de mon ingénieur en chef, vous me relevez de mes fonctions.

Il est vrai que, depuis quinze jours, je refuse de mettre fin à cet incident par une démarche que vous m'avez demandée à plusieurs reprises ; faire des excuses à ces messieurs.

Une telle attitude, lorsque j'ai conscience de n'avoir fait que mon devoir, sans me préoccuper des désagréments qui pouvaient en résulter pour moi dans la suite, m'a paru incompatible avec ma dignité personnelle, avec celle du poste que j'avais l'honneur d'occuper à la voirie. J'ai préféré ma dignité à ma place.

Veillez agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

A. VANDERPOL,  
Ingénieur des Arts et Manufactures.

Est-ce assez propre ?

Mais comme cela nous étonne peu !

MARSEILLAISE

A L'USAGE DES CHOLÉRIQUES

L'*Echo de Vaise* donnait sur la place Morand, samedi dernier, avec le concours de l'*Harmonie lyonnaise* une grande fête au bénéfice des victimes du choléra.

L'idée était excellente et le programme du concert a été parfaitement exécuté par les deux excellentes Sociétés.

Malheureusement quelques spectateurs abrutis certainement par la chaleur et les nombreuses libations faites dans la soirée, ont eu l'idée de réclamer la *Marseillaise*, et la fanfare l'*Echo de Vaise* a eu le tort de se prêter à cette fantaisie plus que saugrenue.

La *Marseillaise* a donc été exécutée, mais admirablement exécutée, car elle a été non moins admirablement sifflée.

Les voyous qui pululaient en dehors de l'enceinte ont essayé de protester, et, comme ils ne couraient aucun danger, les siffleurs se trouvant sur les balcons des maisons qui bordent la place Morand, les dits drôles ont insulté ceux qui jouaient parfaitement déplacé ce chant d'ivrogne dans une fête de charité.

Souhaitons que la leçon profite aux Sociétés et qui seraient tentées de suivre l'exemple de l'*Echo de Vaise*, et qui pour satisfaire quelques imbéciles, s'exposeraient à recueillir des sifflets au lieu d'applaudissements.

JEAN RIS.

# LES IMPOTS

La Chambre des députés a reçu communication du rapport de la commission du Budget sur le montant des quatre contributions directes et des taxes assimilées pour l'exercice 1885.

Le chiffre en est effrayant  
Le total des contributions directes s'élèvera, en 1885, au chiffre énorme de 745,014,470 fr. (sept-cent-quarante-cinq millions, quatorze mille, quatre cent soixante-dix francs !)

Il se décompose ainsi :  
« 246,502,704 fr., produit de l'impôt foncier sur les propriétés non bâties; 120 millions 76,791 fr., produit de l'impôt sur les propriétés bâties; 128,105,805 fr., produit de la cote personnelle mobilière; 76,042,256 fr., produit de des portes et fenêtres, et enfin 173 millions 252,914 fr. provenant des patentes. »

Ces millions m'inspirent tous des réflexions qui ne sont pas nouvelles, mais qu'il m'est impossible de ne pas faire ! Je les trouve horribles, scandaleux, iniques, quelques-uns, et absolument exagérés pour la plupart !

Il y en a soixante-seize, particulièrement, qui m'étonnent singulièrement et au sujet desquels il m'est bien difficile de me taire.

Figurez-vous, par exemple, que la France est un pays neuf, une vaste terre sur laquelle on invite des populations à s'établir. Ces populations accourent et apportent avec elles tout ce qu'il faut pour peupler la France. A peine les habitants appelés se sont-ils installés sur la terre qu'on leur a livrée, qu'un agent du fisc vient leur dire : — Cette terre que tu as acceptée est frappée d'un impôt; est-elle productive, ne l'est-elle pas, peu importe ! Tu paieras un impôt ! Si elle te rend cent francs, cela ne nous inquiète pas, paie l'impôt... toncier !

Le propriétaire paie, et quelques jours après, il se dit que s'il est bon de cultiver la terre, il est nécessaire aussi de s'abriter. Il se construit donc une maison pour se loger lui et sa famille. L'agent du fisc reparait et lui dit : Quand tu couchais à la belle étoile, tu ne payais que l'impôt foncier; maintenant que tu as quatre murs et un toit pour te couvrir, tu vas payer encore ! La belle étoile ne se paie pas, mais l'ombre et l'abri se paient !

Et c'est en vertu de ce raisonnement, que l'on versera, en 1885, 120 millions pour les propriétés bâties !

Installé dans sa maison, le propriétaire qui a payé pour sa terre et qui a payé pour ses quatre murs et pour sa toiture, reçoit encore la visite du fisc. — Halte-là ! il faut payer, mon ami, pour vous et les vôtres ! — Quoi, j'ai payé pour la terre et j'ai payé pour mon toit ? — Oui; mais il faut payer pour la cote personnelle mobilière ! — Qu'est-ce que c'est ? — Payez. Vous le saurez plus tard !

Et l'on versera au Trésor, pendant l'année 1885, 128 millions de cote personnelle et mobilière.

Voilà, enfin, le propriétaire cultivant ses terres, installé dans sa maison et payant pour ses terres, pour sa maison et pour sa famille. Il se croit tranquille et pense garder l'argent qui lui reste. Point. L'agent du fisc reparait de nouveau : — Au diable ! je n'ai que faire de vous écouter ! — Vous m'écoutez ! — Qu'avez-vous à me dire ? Que vous me devez payer pour cette porte d'où vous venez de sortir ! — Comment, vous payer pour cette porte par laquelle j'entre

dans ma maison ? Mais je vous ai payé pour ma maison, n'est-ce donc pas assez ? Non; il y a une porte à votre maison et il faut me la payer. — Mais que serait ma porte, elle n'avait pas de porte ? — Cela ne me regarde pas. Payez ! Je vois aussi que vous avez des fenêtres à votre maison. — Eh ! sans doute. — Eh bien ! il faut me payer pour ces fenêtres ! Comment, j'ai des fenêtres pour y voir et pour respirer, et je dois vous payer la lumière que je reçois et l'air que je respire ? — Oui, tout se paie ici ! Ayez une maison sans porte et fenêtres, vous paierez seulement l'impôt sur les propriétés bâties, mais du moment que vous donnez le luxe d'avoir une porte pour entrer, et des fenêtres pour y voir clair et pour respirer, vous devez payer ! Nous ne donnons pas pour rien l'air et la lumière !

Et le propriétaire qui ne veut pas habiter un tombeau et qui ne veut pas étouffer chez lui, dans l'ombre, paiera, en 1885, 76 millions de portes et fenêtres !

Enfin, pour arriver à gagner ces impôts, certains propriétaires se disent entre eux qu'ils pourraient bien faire un petit commerce et vendre les produits de leurs terres et les fruits des travaux de leurs enfants. Aussitôt pensé, aussitôt exécuté.

Mais le terrible agent du fisc apparaît. Il n'était pas loin : — Quoi, encore ? — Vous vendez ? — Oui. — Vous faites du commerce ? — Oui. — Eh bien ! mon ami, vous me paierez, en 1885, 173 millions de patentes !

Sur ce dernier coup, l'homme appelé en France pour la peupler et pour l'enrichir, s'arrête interdit. Il regarde ses terres; il regarde sa maison; il regarde sa porte et ses fenêtres; il regarde son commerce, et ne comprenant pas qu'il existe un pays où l'on paie tout, tout, jusqu'à l'air qu'on respire, il prend son chapeau et disparaît...

Et je l'entends qui murmure en s'en allant :  
— Quelles étranges choses ! je prends cette terre, je paie; j'achète le fer qui me sert à la cultiver, je paie; je construis une maison, je paie; je m'installe, je paie; je veux entrer et sortir, je paie; je veux y voir clair, je paie; je veux prendre l'air, je paie; je veux boire, je paie; je veux manger, je paie; je veux me coucher, je paie; je veux me vêtir, je paie... je paie, je paie toujours, et et combien de fois m'arrive-t-il de ne rien gagner !... Où prendre pour payer ?... Et maintenant, la morale de tout ceci, la voulez-vous ?

Je gage que racontée ainsi, bien véridiquement cependant, l'histoire des impôts, qui est notre histoire à tous, rencontrerait bien des incrédules.

On paie sans réfléchir. Mais réfléchissez un peu. Il y a surtout cet impôt des portes et fenêtres qui est un chef-d'œuvre ! Plus on aime la lumière, plus on paie ! Plus on recherche l'air, plus on paie !

Il n'y a que les caveaux funéraires qui ne paient pas de portes et fenêtres. Le fisc voudrait-il par hasard qu'on transformât les villes en cimetières ?

Donc, l'année 1885 donnera en impôts directs 745 millions, et, comme il n'est pas permis de distinguer entre les gouverneurs qui perçoivent ces 745 millions, il faut les payer actuellement au gouvernement qui est le plus ennemi de la terre cultivée, de la propriété bâtie et du commerce patenté ! C'est la République qui empêche, nous donnant en échange, pour lumière, ses lampions du 14 juillet, et pour air à respirer, le choléra venu du Tonkin !

(L'Espérance).

ERNEST DRÉOLLE.

# SEDAN

SES CAUSES ET SES SUITES (1)

On était donc gagné de vitesse; la route de Metz par Stenay se trouvait au pouvoir de l'ennemi; il devenait désormais inutile et insensé de persister dans un plan clairement irréalisable. Le maréchal, sentant sa responsabilité engagée dans la question du salut ou de la perte de la seule armée disponible qui restât à la France, résolut de désobéir au gouvernement de Paris, qu'il informa de sa détermination par une dépêche datée de 8 heures 30 minutes du soir. En conséquence, des ordres furent donnés pour que l'armée reprît sa marche vers l'ouest et les convois furent dirigés sur Poix, où les têtes de colonnes arrivaient déjà, lorsque le ministère, ne tenant compte ni de cette détermination ni des événements qui la motivaient, adressa à l'Empereur et au maréchal une dépêche datée de 11 heures, où se trouvaient les passages suivants :

« Si vous abandonnez Bazaine, la Révolution est dans Paris... Ici tout le monde a senti la nécessité de dégager Bazaine et l'anxiété avec laquelle on vous suit est extrême. »

Les révolutionnaires de Paris, devant lesquels on avait reculé, imposaient donc la marche fatale et le sacrifice de l'armée. Les ordres de marche en avant étaient formels. Le maréchal obéit et rappela les convois et les troupes.

« Ainsi, la politique qui avait ordonné le départ de Reims « prévalait toujours en dépit des faits et des mécomptes qui « devaient la modifier. Néanmoins, pour tout homme de « bon sens, les raisons qui avaient déterminé le maréchal à « désobéir à huit heures étaient encore les mêmes à onze; « elles auraient dû évidemment le confirmer dans sa « désobéissance. En cédant, il ajouta donc aux difficultés « déjà existantes celles qui résultaient de l'hésitation et des « contre-ordres (2). »

La route de Stenay se trouvant fermée, on poussa plus au nord, vers Stonne; on s'y établit le 28 et l'on arriva à Raucourt le 29, ayant mis six jours à faire vingt-cinq lieues, avec une armée fatiguée et dont les parties trop étendues étaient hors d'état de se secourir mutuellement.

On éprouva les effets de ce décousu le 30 au matin. Pendant que le 1<sup>er</sup> et le 12<sup>e</sup> corps opéraient à Mouzon, le passage de la Meuse, déjà commencé le 29 au soir, les 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> corps, restés sur la rive gauche, furent vivement attaqués, vers Beaumont, par les avant-gardes de l'armée allemande. Après une lutte que leur isolement devait rendre fatale, le corps de Faily fut jeté sur Mouzon et le corps de Douai un peu plus au nord, sur Remilly. Ils y passèrent la Meuse péniblement et en désordre et l'armée prussienne les suivit immédiatement sur la rive droite.

(A suivre).

(1) Voir les numéros de l'Aigle du 27 juillet et du 3 août.  
(2) Paragraphe supprimé par l'Empereur.

Le gérant, A. GINDREI

Lyon. — Imp. A. PASTEL, petite rue de Cuire, 10.

**SIROP AU MIEL DE CHAMOUNIX**  
Le meilleur pectoral connu, fait disparaître Irritations de Poitrine, Rhumes, Bronchites, Maux de Gorge, etc. Prix : 2 fr. le flacon.  
Pharmacie Mazada et Daloz, 14, rue d'Algérie, Lyon.

**CHAPELLERIE**  
Maison RIVIER Sœurs  
43, Rue centrale et rue de l'Hôtel-de-Ville, 00

Mise en vente d'un choix considérable de Chapeaux feutre haute nouveauté. — Casquettes Bonnets grecs de toutes formes et à tous prix. — Chapeaux pour Dames et Fillettes. — Rayon spécial de Chapeaux feutre pour Hommes et Jeunes Gens. — Prix unique 3 fr. 60. — Bains de mer à 4 fr. — Chapeaux de soirées.

**LAINES & COTONS**  
A TRICOTER ET AU CROCHET

**Coton pour Coiffures**  
BONNETERIE FANTAISIE

A. ROYANÉ, 1, rue de la Préfecture

**CHARBON**  
de bois dur

Sans poussière ni fumerons.  
J.-M. Lestra à la Chambre (Savoie)

**POUDRE MAZADA ET DALOZ**  
14, r. d'Algérie, LYON  
La seule infatigable pour détruire les CAFARDS  
Elle agit avec des pommes de terre cuites, du sucre et du sel.  
Chez MM. les Pharmaciens et épiciers.

**GRAINS DE BAREZIA**  
pour détruire les **RATS**  
14, rue d'Algérie, ph., drog., épici.  
Exiger un rat sur la boîte

**ON DEMANDE** pour l'étranger des ouvriers pour métier à dentelle Pusheur. Adresser offres sous initiales M. S. Z. Agence Havas, Bruxelles.

**LEÇONS**  
d'Italien, d'Allemand, d'Espagnol d'Anglais et Latin  
Traduction et Baccalauréat  
**PIANO ET DESSIN**  
31, rue Centrale, 31.

**V. DUPRE**  
Fabricant d'Abats-jour  
en stores et tissus bois  
Réparations en tous genres  
Prix modérés  
33, COURS VITTON, 33  
LYON-BROTTEAUX

**L'ABEILLE**  
Cie D'ASSURANCES  
à Primes fixes

**CONTRE LA GRÊLE**  
Fondée en 1856

**CAPITAL : 8 MILLIONS**  
**Réserves : 2 MILLIONS**  
Depuis sa création, elle a payé à environ 111,000 propriétaires et cultivateurs plus de 33 Millions, montant intégral des pertes constatées.

Pour tous renseignements, ainsi que pour traiter, s'adresser, à Lyon, à MM. TRIBOLLET et MOUTOZ, place de la République, 42, ou aux Agents cantonaux.

**MAISON DE SANTÉ**  
du D<sup>r</sup> Courjon, à Meyzieu (près Lyon)  
Cabinet à Lyon, r. de la Barre, 14, mercredi et samedi, de 3 à 5 h.  
Maladies nerveuses, paralysies, affections chroniques.

**GUÉRISON CERTAINE et RADICALE**  
DE TOUTES LES Affections de la Peau  
DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science  
Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LENOIRMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 41, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.).  
CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

**ÉVITER LES CONTREFAÇONS**  
**CHOCOLAT-MENIER**  
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

**MANUFACTURE DE SACS**  
ANCIENNE MAISON  
**PASSOT ET BERTRAND**  
C<sup>de</sup> PASSOT  
Lyon, 1, rue Longue et quai de la Pêcherie, 12

SACS pour blé, farine, chaux, plâtre, ciment, sel, charbon, engrais, etc. Toiles imperméables à la glu et galvanisées pour bâches, tendues de bateaux. Prêlarts et couvertures de chevaux.  
Spécialités de tentes et stores pour magasins.

**DEMANDEZ PARTOUT L'ALCOOL**

**MENTHE SUISSE**  
C'est le meilleur et le moins cher.

partout en France et étranger, position indépendante de 3 à 4,000 fr. pour la représentation commerciale. Toujours écrire franco au Directeur de l'avenir du Commerce, Le Havre.

**DEVENEMENTS**  
Transport par voie de terre  
**CHARLET & ROY**  
44, rue Saint-Jean, 44  
LYON  
La Maison répond des avaries

**ABONNEMENT SANS FRAIS**  
à tous les Journaux  
A L'AGENCE  
**V. FOURNIER**  
Lyon. - rue Confort, 14. - Lyon.

**PASTILLES**  
du Docteur SOLENNE  
au thymate de soude  
Infaillibles contre les affections de la bouche, de la gorge et du larynx, telles que : laryngite, gingivite, aphtes, dechassement des gencives, angines, esquinancie, etc.  
Prepared and sold by Dr Solenne London  
PRIX DE LA BOITE : 3 FR.

Dépôt général : **Pharmacie Moderne de Lyon**, rue Sainte-Catherine, 5, et Pharmacie des Négociants, rue de l'Hôtel-de-Ville, 47, et principales pharmacies.  
Envoi contre timbres-poste.

**ARMES DE CHASSE**  
ET DE TIR  
FABRIQUE ET REPARATION  
FOURNITURE et ÉCHANGE  
Canon Choque-Bored à longue portée  
**J. MULLER**  
20, Rue d'Algérie, 20  
LYON

**BÉCET**  
ROSIERISTE  
À RIVES (Isère)  
330 variétés de Rosiers premier choix.  
Les 10, 4 fr.; les 100, 35 fr.  
Les mêmes en mélange :  
Les 10, 3 fr.; le 100, 25 fr.  
le 1000, 200 fr.

**La Réglisse SANGUINÈDE**  
GUÉRIT  
les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'estomac et facilite la Digestion  
75 c. dans toutes les Pharmacies

**MODES**  
M<sup>lles</sup> L'HENRY Sœurs  
Rue Simon-Maupin, 8,  
PRÈS BILLECOUR  
LYON  
Fleurs, Plumes, Nouveautés de Paris.

**VINS DE CHAMPAGNE**  
La **J. CHAMPION** et C<sup>ie</sup>  
Maison J. CHAMPION et C<sup>ie</sup>  
A REIMS, désire entrer en relation avec un négociant, auquel elle donnerait le monopole de la vente de ses vins, ou avec un agent ayant les meilleures références. Ecrire directement à MM. J. CHAMPION et C<sup>ie</sup> à Reims.

**SEL de MORUE**  
POUR L'AGRICULTURE  
35 f. les 1000 kilogrammes par wagon de 5,000 kilog.  
37 f. les 1000 kilogrammes par quantité inférieure.  
Expédition de Fécamp, La Rochelle ou Bordeaux.  
S'adresser à M. A. LEBORNE, négociant à Fécamp.

**LE THÈ DES ALPES**  
est au premier rang des purgatifs populaires. Son goût agréable, son action sûre, exempte de tout malaise, lui ont valu une réputation universelle dans la France, où son usage est général. Recommandé au PRINTEMPS contre BILE, HUMEURS, GLAIRES, etc.  
Exiger la signature RECH.

**Eau Minérale LA BIENFAISANTE**  
PONT-DE-NEYRAC  
Affections du tube digestif, dyspepsie, engorgement du foie et calculs biliaires.  
PROPRIÉTAIRE : J. TAVERNIER  
Aubenas (Ardèche)

**Dépôtaires à Lyon :**  
F. Nonvenoux, rue Grenette, 25.  
E. Mauguin, place des Célestins, 5  
C<sup>de</sup> de Vichy, rue de la République, 1.

**MAISON F. JANIN**  
8, rue Lafont, LYON.  
Musique Française et étrangère,  
CLASSIQUE & MODERNE

Grand abonnement à la lecture musicale à des conditions très avantageuses.

Grand choix varié de Pianos des meilleures Maisons de Paris

**HARMONIUMS**  
pour églises et salons  
Vente et location à des prix très modérés..

**AU CHINOIS**  
PAPIERS PEINTS  
Soldes exceptionnels, défiant toute concurrence, 50 p. 100 de rabais, depuis 18 cent. le rouleau.  
Rue Centrale, 11  
entre l'église St-Nizier et la r. Dubo